



**Pas-de-Calais**  
*Mon* Département

**RAPPORT D'ACTIVITÉ  
DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS  
ET ORGANISMES ASSOCIÉS  
(EPOA)**

**- PARC DÉPARTEMENTAL D'OLHAIN -**



**ANNÉE  
2021**





## Éditorial

# du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Au service des territoires et de ses habitants, le Département et les Etablissements Publics et Organismes Associés (EPOA) se mobilisent quotidiennement afin de mettre en œuvre un service public de qualité auprès des usagers dans une volonté de proximité et de développement des territoires.

Cela se traduit d'abord par un budget global d'1,79 milliard en 2021 qui conforte la présence des services publics sur l'ensemble du territoire en maintenant les politiques publiques départementales, obligatoires et volontaristes.

Cela se traduit également dans un dialogue permanent avec l'ensemble des partenaires, au niveau départemental et dans les territoires.

La présentation du rapport d'activité des EPOA est l'occasion de valoriser et de saluer les actions qu'ils mènent tout au long de l'année,

En 2021, l'ensemble des Etablissements Publics et Organismes Associés ont encore été particulièrement impactés par la crise sanitaire et ses nombreuses conséquences, chacun dans leur domaine, qu'il s'agisse d'action sanitaire, médico-sociale, de culture, de sport, de tourisme...

Pour autant, par leur professionnalisme et leur engagement, et grâce au soutien actif du Département, ces EPOA ont su s'adapter, pour pallier les difficultés et accompagner au mieux les populations au quotidien, dans une relation de proximité et de solidarité maintenue auprès de nos concitoyens.

Tout au long de cette période difficile, les EPOA et le Département ont démontré combien les liens de collaboration étroits et constants sont une condition essentielle d'une action publique locale efficace et agile, plus que jamais nécessaire dans les périodes d'incertitude.

Ces liens partenariaux étroits seront des points d'appui essentiels pour une pleine implication des EPOA dans la démarche d'élaboration du nouveau projet de mandat en 2022. « Construisons ensemble notre Pas-de-Calais ».

**Jean-Claude LEROY**

Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais



## Éditorial du Président du Parc départemental d'Olhain

Ce Parc départemental de nature et de loisirs est un site magnifique. Il est un peu comme notre grand jardin, celui de tous les gamins et des familles de l'ouest du bassin minier. Écrin de verdure de 470 ha dont 300 ha sont gérés par l'ONF, ce lieu public et populaire est particulièrement ancré territorialement : 70 % des visiteurs sont originaires du Pas-de-Calais (familles, établissements scolaires, associations sportives, collectivités, entreprises...) et pour une grande majorité du Pôle Métropolitain de l'Artois (650 000 hab. soit 45% de la population départementale).

Avec 700 000 visiteurs par an, le Parc d'Olhain occupe en termes de fréquentation le 2ème rang régional. Il participe aussi au rayonnement et à la promotion du Pas-de-Calais par l'accueil de visiteurs venus de toute la France comme de l'étranger. La perspective des Jeux Olympiques de 2024 en est l'illustration, avec la reconnaissance du Parc comme centre de préparation des Jeux.

Créé avant tout comme un lieu à vocation sociale, il est la volonté des élus du Département du Pas-de-Calais dans les années 70. Il s'agissait de proposer aux habitants de notre territoire, touchés par les crises successives, les fermetures de mines et d'usines, et plus généralement par la désindustrialisation, un lieu agréable, de qualité et bien sûr accessible, en particulier pour les plus modestes. Cette détermination est aujourd'hui intacte.

Le Parc d'Olhain est une des vitrines des politiques départementales, 15 millions y ont été investis ces dernières années afin de le rendre accessible à tous les publics et à toutes les bourses. Site dédié aux loisirs de plein air, associant activités (luge 4 saisons, VTT, orientation, parcours filets, golf miniature, golf, parcours aventure...) et services (hébergement, restauration, accueil de réunions, animations), nous y mettons en application nos valeurs.

Venir au Parc départemental d'Olhain, c'est donc être immergé dans ce schéma de valeurs et de développement durable, dans un esprit de justice sociale, dont le socle est bâti sur les solidarités, la bienveillance et l'équité.



**Ludovic IDZIAK**

Président du Parc départemental d'Olhain

# MISSIONS :

Issu d'une politique volontariste du Conseil départemental du Pas-de-Calais, le Parc d'Olhain est devenu aujourd'hui un acteur incontournable dans le domaine du tourisme et des loisirs de plein air. Véritable poumon vert, il répond aux attentes d'un territoire à forte densité de population. Il constitue surtout un espace aux multiples facettes, qui accueille les familles, les scolaires, les associations sportives ou encore les entreprises avec la même exigence de qualité au travers de ses équipements adaptés et divers. Dans une dimension locale, régionale, mais aussi nationale, le Parc d'Olhain participe au rayonnement et à la promotion du Pas-de-Calais hors de son territoire, par l'accueil de nombreux visiteurs étrangers. La perspective des Jeux Olympiques de 2024 en est l'illustration ! En cohérence avec sa vocation initiale, le Parc d'Olhain propose une offre attractive, originale et accessible, en associant des activités, des animations et des services.

## LES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

Dans le cadre de l'exécution des missions de service public, le Conseil départemental octroie annuellement une participation financière au Parc, afin d'en assurer la mise en œuvre. Ainsi, la préservation de la forêt, l'entretien du domaine public, le soutien aux actions sportives, culturelles et environnementales, le tourisme et l'action sociale sont des axes prioritaires de développement, au cœur d'une réflexion et d'une évolution permanentes.

L'ensemble des missions de service public s'inscrivent dans le cadre de la délégation de gestion contractualisée avec le Conseil départemental du Pas-de-Calais. En adéquation avec les politiques publiques volontaristes du Département. Le Parc intervient pour le compte de la collectivité tant dans l'entretien des espaces publics et la gestion d'équipements que dans la promotion d'activités.



## Situation financière



SPA : SERVICE PUBLIC ADMINISTRATIF							
	Domaine public		L'action culturelle, sportive et environnementale			"Relations avec les acteurs publics, insertion sociale et professionnelle"	TOTAL
	Entretien espace public	Entretien bâtiments et infrastructures	Démocratisation, pratiques culturelles et sportives : accompagnement et manifestations	Soutien aux mouvements culturels et sportifs : mises à disposition	Piscine publique		
<b>Charges</b>							
Charges à caractères générales	88 191	97 691	82 966	26 205	160 380	30 149	485 582
Charges de personnel	134 638	114 327	230 197	160 610	135 827	44 339	819 938
Autres charges							0
Opération d'ordre amortissements	23 426	5 398	1 015	973	3 594	1 964	36 370
Charges exceptionnelles							0
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>246 255</b>	<b>217 415</b>	<b>314 178</b>	<b>187 788</b>	<b>299 801</b>	<b>76 453</b>	<b>1 341 890</b>
<b>Produits</b>							
Recettes	4 908		7 435		24 966		37 309
Recettes contrats aidés	7 520	28 543	18 031	16 000	9 907	3 458	83 459
Autres recettes	5 179	10 929	920	1 409	1 409	834	20 680
Aides Covid-19	14 349	11 629	5 497	13 272	14 119	7 422	66 288
CD62	257 000	227 000	328 000	196 000	313 000	79 000	1 400 000
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>288 956</b>	<b>278 101</b>	<b>359 884</b>	<b>226 681</b>	<b>363 402</b>	<b>90 714</b>	<b>1 607 736</b>

## LES ACTIVITÉS COMMERCIALES

L'hébergement et la restauration, les animations et équipements de loisirs constituent l'essentiel de l'activité à caractère commercial du Parc d'Olhain. Les services proposés génèrent des recettes d'exploitation significatives, essentielles au bon fonctionnement et à l'équilibre financier global. En 2021, celles-ci représentaient près de 70% du budget global de fonctionnement.

Combinés aux nombreuses activités encadrées de loisirs et de plein air, ils constituent une offre touristique, répondant à la fois à une demande locale, régionale, mais également internationale sur certains segments (séjours scolaires et stages sportifs).

Le second semestre 2021 laisse présager une activité en fort développement pour les prochaines années par un renforcement de l'activité hébergement et les prestations de restauration.

### Pôle hébergement, réunion

#### Les résidences d'accueil et de séjour.

La résidence Éthic étapes propose 2 niveaux de confort. La résidence des Jardins est principalement dédiée à l'accueil des groupes. Elle est composée de 24 chambres dont 16 chambres à 3 lits et 8 chambres à 6 lits soit 96 lits.

En 2021, 4 534 nuitées ont été enregistrées pour la résidence des Jardins.



La résidence des Terrasses, ouverte depuis mai 2021, propose un confort hôtelier qui correspond à l'accueil des familles et des individuels, et aux sportifs de haut niveau. Elle est composée de 9 chambres à 3 lits, 7 chambres à 4 lits, 2 chambres single et 1 chambre double soit 19 chambres d'une capacité de 59 lits. En 2021, 2 554 nuitées ont été enregis-

trées. Cette résidence est ouverte à la réservation en ligne via le site web du Parc ou sur booking.com.

Les résidences ont une capacité d'accueil total de 155 lits et ont enregistré 7 088 nuitées, soit 6 303 nuitées pour les groupes et 785 pour les individuels. Typologies de séjours : stages sportifs, séjours éducatifs, séjours touristiques, séjours ACM, séjours de séminaires, d'affaires ou de formations, séjours en famille.

### L'organisation des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

En 2021, la commercialisation de cette opération estivale a connu un démarrage difficile, car les communes et les associations réservent majoritairement au printemps (période impactée par le Covid-19). Malgré une baisse de fréquentation, le bilan reste toutefois positif.

### L'accueil de réunions

Le Parc possède 8 salles adaptées aux séminaires, assemblées générales, salons. Leur capacité d'accueil varie de 10 à 1400 personnes. Après le 19 mai 2021, il a été à nouveau possible d'accueillir des réunions incluant de la restauration. Le Parc a été très sollicité par les entreprises et collectivités qui, après une longue période de distanciel et, ou, de télétravail, ont eu besoin de recréer du lien avec leurs collaborateurs.

### Pôle loisirs/animations

Nombre de personnes ayant fréquenté :

	2019	2020	2021
Tennis*	876	408	853
Golf miniature	17 859	10 440	15 012
Parcours filets	86 328	35 527	56 958
Luge 4 saisons	80 264	49 466	56 294

\*heures de location



Avec seulement 7 mois de fonctionnement, les activités de loisirs ont été fortement impactées.



**43** CHALLENGES  
ORGANISÉS POUR **2300** PARTICIPANTS

## Activités commerciales

SPIC : SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL												
Pôle Hébergement, restauration, réunion					Pôle animation	Pôle loisirs					TOTAL 2	
Hébergement résidence	Restauration	Bar	Location de salles	"Hôtellerie de plein air"	Animations encadrées	Luge 4 saisons	Filet suspendu	Tyrolienne	Activités en toute liberté	Pratique du golf		
<b>Charges</b>												
Charges à caractères générales	147 568	363 190	217 419	41 460	51 154	81 520	65 575	58 124	0	29 477	187 184	1 242 670
Charges de personnel	104 952	318 008	230 151	47 387	43 243	132 599	178 860	179 586	0	68 163	117 347	1 420 296
Autres charges	2 178	677	551					761				4 167
Opération d'ordre amortissements	9 213	26 899	16 679	7 721	16 431	4 834	12 037	44 441		5 502	11 472	155 229
Charges exceptionnelles	12 131	8 537	134		84	302	41	287			699	22 215
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>276 042</b>	<b>717 311</b>	<b>464 933</b>	<b>96 567</b>	<b>110 912</b>	<b>219 254</b>	<b>256 513</b>	<b>283 200</b>	<b>0</b>	<b>103 142</b>	<b>316 703</b>	<b>2 844 576</b>
<b>Produits</b>												
Recettes commerciales	145 787	524 740	282 406	56 592	116 294	214 218	239 541	267 039		57 919	163 755	2 068 290
Recettes contrats aidés	13 969	42 420	43 426	8 837	13 613	3 815	11 334	11 334		2 744	3 815	155 307
Autres recettes	2 784	14 454	33 357	2 015	2 812	24 795	1 703	1 703		905	6 709	91 237
Aides Covid-19	59 225	54 216	53 734	18 373	9 897	50 878	65 208	56 668		49 221	50 024	467 444
CD62												0
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>221 766</b>	<b>635 829</b>	<b>412 923</b>	<b>85 816</b>	<b>142 615</b>	<b>293 706</b>	<b>317 787</b>	<b>336 745</b>	<b>0</b>	<b>110 789</b>	<b>224 303</b>	<b>2 782 278</b>

## BILAN D'EXPLOITATION ANNUEL :

**Participation du Département** : 1 400 000 € dans le cadre des missions de service public et aide Covid ;

**Recettes de fonctionnement** : 4 390 015 € ;

**Recettes hors CD62** : 2 990 015 €

### Comparaison des exercices de 2014 à 2021

Exercice	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Résultat NET</b>	<b>228</b>	<b>167 980</b>	<b>293 928</b>	<b>41 012</b>	<b>55 329</b>	<b>-80 210</b>	<b>-118 094</b>	<b>203 549</b>
Résultat d'exploitation	-72 640	132 999	254 226	-80 631	-108 796	-115 115	-648 408	-344 173
Résultat financier	-2 040	-1 387	-707	0	-413	-376	-176	-761
Résultat exceptionnel	74 908	36 368	40 409	121 643	164 537	35 281	530 489	548 480
Missions de service public	1 510 407	1 510 407	1 450 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 750 000	1 400 000
<b>Recettes d'activités</b>	<b>1 605 888</b>	<b>2 009 067</b>	<b>2 855 599</b>	<b>3 108 507</b>	<b>3 143 450</b>	<b>2 906 835</b>	<b>1 538 403</b>	<b>2 742 586</b>
Recettes en atténuation charges	174 675	204 872	261 391	237 041	120 354	196 508	335 547	247 429
<b>Global</b>	<b>3 290 970</b>	<b>3 724 346</b>	<b>4 566 990</b>	<b>4 595 548</b>	<b>4 513 804</b>	<b>4 353 343</b>	<b>3 623 950</b>	<b>4 390 015</b>

# BILAN DES ACTIONS 2021 :

## Un contexte toujours mouvementé

2021 est une année de nouveau rognée par la pandémie, mais qui a su tirer son épingle du jeu, malgré les 138 jours de fermeture de l'établissement, de novembre 2020 au 19 mai 2021. Sur cette période, une activité très restreinte a cependant pu être mise en oeuvre (restauration scolaire, stages sportifs spécifiques, séminaires).

Le second semestre a vu un net rebond de l'activité dans tous les domaines, un signe encourageant pour l'avenir du Parc.

## Olhain, toujours le sens de l'accueil

Dès la réouverture en mai 2021, les travaux d'extension de l'hébergement avec la nouvelle résidence des Terrasses ont pu s'achever. À la clef, 19 nouvelles chambres et une capacité totale de 55 lits avec un niveau de confort hôtelier. Les réservations aux individuels ont débuté en ligne via un espace dédié sur le site web du Parc d'Olhain et sur booking.com.

À l'arrivée de l'été, les familles sont revenues en nombre au Parc, assurant une activité satisfaisante, en dépit d'une météo mitigée. Comme en 2020, la piscine a été concernée par la mise en place de jauges de fréquentation.

Le mois de septembre a été celui d'une reprise massive de l'organisation de séminaires pour les entreprises et les collectivités, dont l'objectif était avant tout de recréer du lien dans un cadre naturel, après des mois de télétravail.

Une très belle embellie de l'activité contrariée à nouveau en décembre par la pandémie et les nouvelles restrictions.



## Olhain, encore plus la passion du sport

Le Parc d'Olhain a également obtenu le label Centre de Préparation des Jeux 2024 (CPJ), délivré par Paris 2024 pour les sports suivants : handball, boxe, cyclisme sur route et handi-cyclisme.

Cette belle opportunité permet de mettre en valeur les différents équipements existants, ainsi que le nouvel espace de récupération sportive et de bien-être livré en octobre, qui comporte 2 salles de fitness, un sauna, un hammam et un jacuzzi !

Si la fin de l'année 2021 a surtout été marquée par l'arrivée du variant Omicron, occasionnant l'annulation de la majorité des séjours et des séminaires, les projets en cours, tels que le Belvédère, laissent entrevoir des perspectives encourageantes en 2022.

Les stages sportifs devraient constituer un nouveau levier de développement. Un objectif, accroître nos offres à l'international.

**20**  
**TERRE**  
**DE JEUX**  
**24**

## Accompagner et former

Depuis plusieurs années, le Parc d'Olhain est soucieux de développer l'accompagnement de ses collaborateurs. La notion d'expérience est fortement marquée pour l'intégration des futurs salariés, et tout particulièrement pour les publics éloignés de l'emploi, mais aussi pour les étudiants en alternance et les contrats à durée déterminée.

L'expérience des salariés en CDI intervient dès l'intégration du nouvel employé et ce jusqu'à son départ ou son embauche.

La part des contrats à durée indéterminée est d'environ 50% du volume horaire collectif, l'autre moitié est réservée aux autres types de contrat, d'où cette notion d'accompagnement qui prend ici tout son sens. Au-delà de la montée en compétence, l'objectif managérial repose sur trois piliers : « L'autonomie accompagnée » des collaborateurs, la qualité de vie au travail et l'environnement de travail des salariés.

Malgré son développement, le Parc d'Olhain reste un établissement à échelle humaine, privilégiant la mixité sociale, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en termes d'accès à l'emploi, de formation et de promotion et l'implication des équipes dans la transition écologique. Enfin, la pyramide des âges continue de se rajouter depuis ces dernières années avec l'intégration de jeunes dans les différents services (34 ans en moyenne).

Le Parc d'Olhain tend à atteindre les 50 salariés permanents en 2022 ce qui impliquera l'installation d'un CSE (Comité Social et Économique), sous une forme nouvelle avec un élargissement du rôle de celui-ci.

## Les moyens humains

L'effectif du Parc d'Olhain est composé de 83 collaborateurs. En haute saison, 128 saisonniers (56 hommes et 72 femmes) viennent renforcer les équipes.



## DES ACTIONS DURABLES

### L'environnement notre raison d'être

De par son enracinement au sein du territoire et sa vocation sociale, le Parc d'Olhain attache une attention particulière à la notion de durabilité.

### **L'environnement par et pour l'humain**

Le Parc d'Olhain a souhaité placer l'humain au centre de son dispositif par le développement d'actions de sensibilisation et d'éducation, auprès de ses collaborateurs et des différents publics accueillis. Nos activités intègrent de façon systématique la prise en compte de l'accessibilité aux personnes souffrant d'une déficience physique ou mentale.

La labellisation AFNOR Ecolabel, constitue l'un des leviers essentiels quant à la mise en oeuvre au quotidien de cet engagement.

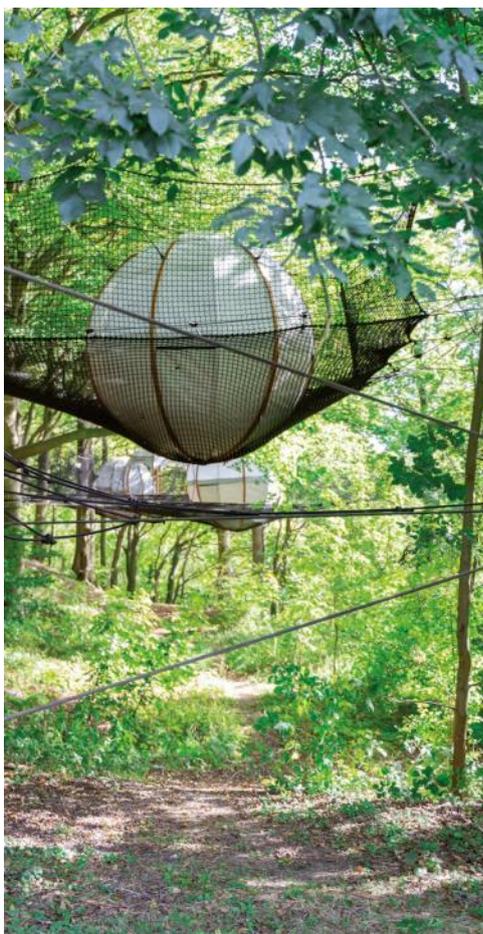
### **La gestion sylvicole**

Depuis près d'une quinzaine d'années, le Parc d'Olhain exécute un plan de gestion sur l'ensemble de son territoire boisé, soit environ 80 ha sur les 150 ha que compose le Parc. Notre action vise avant tout à transmettre aux générations futures un lieu de promenade préservé, magnifié et sécurisé.

### **La STEP - Station d'épuration des eaux usées à lits plantés de roseaux**

Construite en 2018 en remplacement d'une ancienne station traditionnelle, la STEP est une solution écologique performante.

Très adaptée au fonctionnement saisonnier du Parc, la STEP offre également un volet pédagogique intéressant pour des visites scolaires et la familiarisation sur le cycle de l'eau.



# PERSPECTIVES 2022 :

## LE CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT PARTAGÉ

Fil conducteur du développement, le Contrat de Développement Partagé est réalisé et mis en œuvre par le Conseil départemental du Pas-de-Calais financeur des investissements, et le Parc d'Olhain, gestionnaire du site.

## LES GRANDS ENJEUX demeurent dans différents domaines : sport, culture, éducation, tourisme et environnement.

D'une part, affirmer la reconnaissance de cet établissement public, en tant qu'acteur départemental incontournable en termes de loisirs de proximité, activités de pleine nature, accompagnement du développement du sport et du tourisme. Faire de cet équipement structurant la vitrine des politiques départementales. D'autre part, renforcer le partenariat Parc d'Olhain / Conseil départemental du Pas-de-Calais sur la base de ce

contrat qui met en valeur l'évolution du Parc et qui définit les conditions de mise en œuvre : organisation, gestion, cadre juridique et financier et positionnement stratégique.

## LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Augmenter l'attractivité du Parc auprès des clientèles de proximité pour les loisirs de plein air. Créer une offre d'activité autour de 2 pôles « immersion » et « sensation » (golf, belvédère, village enchanté, piste de luge 4 saisons, parcours de filets suspendus, golf miniature...). Développer et diversifier l'offre de service d'hébergement et de restauration par une montée en gamme (résidence d'accueil, hôtellerie de plein air, habitat innovant). Requalifier et aménager l'espace (signalétique, sentiers, salle de sport, intégration paysagère, accessibilité).

## MISSIONS ACCOMPLIES

- ◆ Golf miniature - mai 2015 ;
- ◆ Parcours filets - juin 2015 ;
- ◆ Village enchanté - août 2015 ;
- ◆ Luge 4 saisons - juin 2016 ;
- ◆ Camping - septembre 2016 ;
- ◆ Nouveau restaurant - juin 2020 ;
- ◆ Nouvelle résidence d'hébergement - mai 2021 ;
- ◆ Espace de récupération sportive et de bien être - Octobre 2021

## ACTIONS A RÉALISER

- ◆ Requalification des espaces publics extérieurs, et des itinéraires ;
- ◆ Refonte des aménagements et des accès (piétons et véhicules) pour 2023/2024.

## PROJETS EN COURS

- Prochaine attraction :
- ◆ Le belvédère et la tyrolienne. Ouverture automne 2022.



## GLOSSAIRE :

Afin d'éclairer la lecture des éléments financiers de la structure présentée, le glossaire suivant est mis à votre disposition.

Besoin en fonds de roulement (BFR) : Ce ratio représente le montant que la structure doit financer afin de couvrir le besoin résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements (dépenses) et aux encaissements (recettes) liés à son activité. Il est obtenu par la différence entre les actifs circulants (stocks, créances clients et autres tiers) et les dettes exigibles (fournisseurs, État, organismes sociaux, dettes court terme). Il mesure les ressources financières que la structure mobilise pour couvrir le besoin financier résultant des décalages des flux de trésorerie.

Durée apparente de la dette : Cet indicateur de solvabilité mesure la capacité de désendettement de la structure. Ce ratio indique le nombre d'années nécessaire au remboursement de l'intégralité des emprunts et des dettes financières, en supposant que la structure y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce ratio doit être comparé à la durée moyenne de vie des emprunts. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est convenable, et qu'au-delà de 15 ans la situation économique et financière de la structure doit faire l'objet d'un suivi adapté au regard de ses activités.

Épargne brute : Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture des dépenses de la section d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Épargne nette : Épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, hors réaménagement de dette refinancé par emprunt, ou épargne brute diminuée des remboursements de la dette. L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut, après financement des remboursements de dette.

Fonds de roulement (FDR) : Ce ratio correspond à l'excédent de capitaux permanents (capitaux propres augmentés des dettes long terme), par rapport aux emplois durables (immobilisations essentiellement), utilisé pour financer une partie des actifs circulants. Cet indicateur représente la valeur de la ressource durable disponible.

Indépendance financière (autonomie financière / poids de la dette) : Indicateur utilisé par l'analyse financière pour déterminer le niveau de dépendance de la structure vis-à-vis des financements extérieurs, notamment les emprunts bancaires. Plus ce ratio est élevé, plus la structure est dépendante des banques.

Résultat d'exploitation : Il représente les gains de la structure à travers l'exploitation habituelle de ses facteurs de production (incluant la totalité des moyens humains et matériels concourant à la réalisation des activités de la structure) avant déduction des éléments financiers et exceptionnels. Un résultat d'exploitation structurellement déficitaire présente un risque de défaillance à court ou moyen terme.

Résultat de l'exercice : Il est égal à la différence, entre d'une part le total des produits et, d'autre part le total des charges de l'année. Lorsque le résultat de l'exercice est positif, on parle d'excédent ou de bénéfice. Lorsqu'il est négatif, on parle de déficit ou de perte.

Trésorerie en jours d'exploitation : Cet indicateur financier mesure la capacité de couverture des charges annuelles décaissables (dépenses payées au cours de l'exercice). Il indique le nombre de jours de trésorerie disponible servant à couvrir les charges décaissables. La couverture de 30 à 45 jours de charges décaissables est un standard. En deçà, la structure présente un risque de règlement des dettes, dans un délai convenable. Un ratio trop élevé témoigne d'un confort de trésorerie.

# Parc départemental d'Olhain

## FICHE D'IDENTITÉ

- ◆ **Forme juridique** : Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC)
- ◆ **Siège social** : Rue de Rebreuve, 62620 Maisnil-les-Ruitz
- ◆ **Dotations** : 1 203 441 €
- ◆ **Date de clôture** : 31/12
- ◆ **Siret** : 784 000 085 00034
- ◆ **Effectif moyen** : 83 salariés soit 62 ETP
- ◆ **Président** : Ludovic IDZIAK (Conseiller départemental)
- ◆ **Directeur général** : Yannick AUDINEAU

### Mission / Cœur de métier :

Le parc a été créé par le Conseil départemental du Pas-de-Calais avec comme vocation la gestion du site. C'est un établissement emblématique sur le Département. Il dispose de nombreux équipements tels qu'un centre d'hébergement et de restauration, un camping, une salle de sports, une salle d'exposition, des salles de séminaire, une piscine découverte, un parcours de files suspendus, une piste de luge 4 saisons et un golf 9 trous. Son offre de services est diversifiée et porte sur des formules séjours et des activités libres ou encadrées.

## LIENS AVEC LE DÉPARTEMENT

### Niveau de représentation du Département :

Représentation au Conseil d'Administration : sur 13 membres, 7 conseillers départementaux soit 54% et 6 membres qualifiés désignés par le Conseil départemental soit 46%.

### Représentants du Département dans la structure :

7 titulaires : Ludovic IDZIAK, Karine GAUTHIER, Etienne PERIN, Jean-Pascal SCALONE, Michèle JACQUET, Séverine GOSELIN, Philippe DUQUESNOY.

### Contribution financière du Département :

BP 2022 : 1 250 000 €

2021 : 1 400 000 €, dont 150 000 € d'aide complémentaire

**Garantie d'emprunts** : aucune

**Convention** : Contrat de développement partagé et convention de transfert de gestion

## ACTIVITÉS

### CHIFFRES CLÉS

◆ 2014-2022 : 18 millions d'euros investis dans un équipement au service des politiques publiques du Conseil départemental

#### ◆ Fréquentation :

- 56 958 entrées au parcours filets;
- environ 8 845 entrées à la piscine : fréquentation divisée par 4 dans le cadre du respect des jauges sanitaires en vigueur;
- 56 294 luges;
- 7 088 nuitées à la résidence Ethic étape;
- 85 211 repas servis;
- 5 557 nuitées au camping;
- 285 nuitées en nid'île (hébergement insolite);
- 15 012 entrées au golf miniature;
- 853 heures de locations de court de tennis.

#### ◆ Les chiffres du golf :

- 307 licenciés;
- 262 créneaux d'enseignement;
- 1 016 green-fees vendus.

#### ◆ Formations :

- 1 176 heures de formations dispensées au personnel dans le cadre du Fonds National pour l'Emploi et de la formation professionnelle;
- 11 sessions de formation dont la Prévention des Risques liées aux Activités Physiques par la médecine du travail, la taille de végétaux, le tronçonnage, l'organisation de chantiers, le management, le suivi au quotidien des collaborateurs, la création de cartes de pâtisseries, les traitements de texte pack office... pour 71 collaborateurs.

#### ◆ Plus de 30 activités pour petits et grands

- ◆ 7 salles de réunion
- ◆ 4 points de restauration
- ◆ 170 hectares de forêt et de plaine

## PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS

En 2021, le parc a subi de nouvelles conséquences de la crise du Covid-19.

Sur le plan financier, le soutien du Département et les dispositifs gouvernementaux ont permis au parc de sortir de cette crise sans préjudices notoires quant à son avenir.

En mars 2021, le parc profite de la fermeture des activités pour rénover son parcours de filets.

Après le restaurant panoramique, c'est au tour de l'hébergement à monter en gamme. En mai 2021, le nouvel hôtel et l'espace fitness ouvrent leurs portes.

En août 2021, la mise en place de navettes rendent le parc d'Olhain accessible à tous depuis les parkings jusqu'au restaurant. (convention avec la société trott-cross).

En octobre, les travaux du belvédère débutent : sa tour de 34 mètres plantée à 180 mètres d'altitude en fera le point culminant du Pas-de-Calais.

## ENJEUX ET PERSPECTIVES

- ◆ Faire du belvédère un nouvel atout pour le Parc départemental d'Olhain
- ◆ Profiter des opportunités qu'offre l'obtention du label « Centre de Préparation des Jeux olympiques 2024 »
- ◆ Affirmer la reconnaissance de cet établissement public, en tant qu'acteur départemental incontournable en termes de loisirs de proximité, activités de pleine nature, accompagnement du développement du sport et du tourisme
- ◆ Faire de cet équipement structurant la vitrine des politiques départementales
- ◆ Renforcer le partenariat Conseil départemental du Pas-de-Calais/Parc d'Olhain sur la base du contrat de développement partagé qui met en valeur l'évolution du parc et qui définit les conditions de mise en œuvre : organisation, gestion, cadre juridique et financier et positionnement stratégique
- ◆ Mettre en œuvre les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes
- ◆ Rédiger un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec le Conseil départemental du Pas-de-Calais

## COMPTES EN EUROS

### BILAN 2021

Actif immobilisé : 4 604 360 €

Capitaux propres : 4 940 919 €

Actif circulant (hors trésorerie) : 180 327 €

Total des dettes : 527 998 €

Trésorerie : 690 036 €

Total bilan : 5 474 723 €

### RATIOS 2021

Indépendance financière (poids de la dette) : 4,9 %

Durée apparente de la dette : inférieure à 1 an

Trésorerie en jours d'exploitation : 62 jours

Fonds de roulement : 594 454 €

Besoin en fonds de roulement : - 95 582 €

### COMPTE DE RÉSULTAT 2021

Produits d'exploitation : 3 565 886 €

dont subventions et participations : 1 400 000 €

Charges d'exploitation : 3 910 059 €

Résultat d'exploitation : - 344 173 €

Résultat financier : - 761 €

Résultat exceptionnel : 548 483 €

Résultat de l'exercice : 203 549 €

Épargne brute : 387 274 €

Épargne nette : 330 039 €

Total des produits : 4 136 583 €

Financement du Département (€ et %) : 1 400 000 € soit 33,84 %

Date de mise à jour des données : 06/07/2022



**62** Pas·de·Calais  
*Mon* Département

pasdecalais.fr •    